

ENDETTEMENT DES JEUNES

Le Conseil d'Etat est attentif au phénomène

■ La nouvelle révélant que 10 à 20% des recrues font appel au service social de l'armée afin de pouvoir honorer leurs obligations financières avait fait grand bruit ce printemps. C'est dans ce contexte que Josiane Romanens (prd, Bulle) a interrogé le Conseil d'Etat le 22 juin dernier sur les mesures prises pour prévenir l'endettement croissant des jeunes.

Dans sa réponse du 30 août, le Gouvernement assure «observer le développement de ce phénomène, étant attentif aux situations les plus vulnérables». Ainsi, l'Exécutif rappelle l'instauration ces prochains mois d'un fonds cantonal de désendettement en faveur des familles et des personnes physiques. Le principe de cette création a été admis le 29 avril 2003 par le Conseil d'Etat.

Autre pilier de la politique cantonale, un contrat de partenariat signé avec Caritas Fribourg. Le Gouvernement lui a confié, dès le 1^{er} janvier 2003, le mandat d'octroyer l'aide aux personnes endettées. Financé en grande partie par la Loterie romande – à raison de 300 000 francs par an – le Service de gestion des dettes propose notamment des plans de désendettement, assure la conduite de négociations entre débiteurs et créanciers ou élabore des programmes de prévention.

Campagne de sensibilisation

Pour le reste, le Conseil d'Etat dit se rallier aux recommandations édictées le 1^{er} février dernier par la Commission fédérale de la consommation concernant l'endettement des jeunes. Concrètement, elles préconisent le lancement de campagnes de sensibilisation, ainsi qu'un examen approfondi du cadre législatif actuel – Code civil, Code des obligations, Loi sur le crédit à la consommation, Loi sur la concurrence déloyale et Loi en matière de télécommunication – «pour s'assurer de son efficacité en termes de prévention de l'endettement des jeunes».

Il est en outre prévu d'intégrer des solutions «propres à aider les jeunes à sortir de l'endettement» dans le Code des obligations et la Loi sur la poursuite pour dettes et la faillite. A l'image de freins à la charge croissante des dettes, de facilitations de remboursement ou d'une introduction d'une chance pour un «nouveau départ».

TG

COMMUNIQUÉS

Visite de la ferme Favaulaz, à Broc

Envie de découvrir une ferme gruérienne? Jacques Deschenaux présentera son exploitation ce samedi 24 septembre, à 16 h. Après la visite, le public pourra participer à la traite et déguster quelques produits du terroir. Lieu: En Favaulaz, route de Motélon, à Broc. Gratuit pour les enfants. Renseignements et réservations: 026 921 16 36.

SERGE TISSERON EN CONFÉRENCE À BULLE

Contre le diktat de l'émotion

Psychanalyste réputé pour ses recherches sur les images, Serge Tisseron donnera une conférence intitulée «Image et thérapie», vendredi après-midi à l'aula du CO de Bulle. Avant de répondre à l'invitation de l'Association professionnelle suisse des art-thérapeutes, le Français apporte son regard critique sur ses thèmes de prédilection.



arch - C. Haymoz

Serge Tisseron: «Tout peut être montré, mais pas à n'importe qui, ni n'importe comment»

■ «Ce qui me fascine dans les images, c'est le rapport ambivalent que nous entretenons avec elles. Nous devons leur faire confiance, car elles sont le moyen le plus direct d'appréhender notre environnement. Mais, en même temps, il faut se montrer méfiant par rapport au reflet de la réalité qu'elles nous offrent.» Psychanalyste connu entre autres pour sa recherche sur les aventures de Tintin (*Tintin chez le psychanalyste*, 1985), Serge Tisseron, 55 ans, a répondu à l'invitation de l'Association professionnelle suisse des art-thérapeutes (APSAT). Directeur de recherche à l'Université Paris-X, le spécialiste de l'image donnera vendredi après-midi une conférence intitulée *Image et thérapie*, à l'aula du CO de Bulle. Avant-propos sous forme d'interview.

– **Dans votre conférence, vous aborderez les effets de l'image sur les comportements. Cette influence est-elle beaucoup plus importante pour les enfants que pour les adultes?**

Oui, car le monde intérieur de l'enfant est en construction, tandis que l'adulte a déjà ses repères constitués. Traditionnellement, les enfants ont trois guides dans la vie: leurs parents, leurs enseignants, ainsi que leurs camarades. Depuis quelques années, il faut y ajouter un quatrième, la télévision. Mais, attention, les enfants ne sont pas manipulés par le petit écran. L'influence des images n'est pas mécanique, elle dépend beaucoup de la personnalité de l'enfant et de son environnement. A ce titre, toutes les études ont montré que, si les parents sont opposés à certaines valeurs de la TV, les enfants – surtout les petits – se rangeront toujours aux principes familiaux. Dans une de mes recherches, j'ai pu distinguer trois

types de réactions enfantines à la violence télévisuelle. Il y a d'abord les enfants qui, ayant l'impression que la violence est légitimée, auront un comportement plus violent. Mais on devrait davantage parler de la deuxième catégorie, qu'on oublie: les enfants déprimés par la violence télévisuelle. Ceux-ci se font une image d'un monde en lutte permanente, où les méchants l'emportent souvent sur les gentils. D'où une attitude défaitiste. Enfin, une dernière catégorie d'enfants va réagir en déduisant des horreurs de la télévision que l'important est de venir en aide aux autres. Et rêver de devenir pompier, médecin ou secouriste.

– **Dès lors, y aurait-il des images à censurer?**

Non, tout peut être montré, mais pas à n'importe quel moment, ni de n'importe quelle façon. Présenter des images nécessite d'abord de savoir à quel public on s'adresse. C'est pourquoi cela fait des années que je demande qu'il y ait deux journaux télévisés en France: le premier à 20 h pour les familles, et un second destiné aux adultes, vers 22 h. Les images pénibles exigent d'être contextualisées: comment ont-elles été fabriquées, qui les a produites, pourquoi sont-elles montrées?

– **Quel regard portez-vous sur la télévision du XXI^e siècle?**

Pour moi, la télévision est devenue le domaine de la dictature de l'émotion. Car les émissions – quel que soit leur type (informations, divertissements, variétés) – jouent beaucoup sur le psychoaffectif. Pour de nombreux téléspectateurs, la vie quotidienne ne procure pas ces sensations, dès lors ils les recherchent à travers le petit écran. D'où le succès de la TV-réalité et la surenchère émotionnelle, en vigueur aussi bien sur

les chaînes publiques que privées.

– **Comment percevez-vous le caractère thérapeutique de la création artistique?**

La fabrication d'images n'est pas forcément une thérapie en soi. En tout cas pas si on ne s'intéresse qu'au caractère esthétique de l'œuvre. Par contre, dès qu'on se penche sur ce que l'on met de soi dans une image – le plus souvent involontairement – cela devient une forme de thérapie. On apprend ainsi à mieux se connaître. De plus, une création artistique permet d'exprimer ce qui est éprouvé intérieurement.

– **A partir des aventures de Tintin vous avez réussi à percer un secret de famille d'Hergé, né de père inconnu. Peut-on affirmer que toute image ou création révèle la personnalité de son auteur?**

Une œuvre nous éclaire toujours sur son auteur, mais ne nous dit rien sur sa personnalité au quotidien. J'ai entendu beaucoup de gens dire: «Hergé n'a pas mis de femmes dans ses histoires, ça prouve qu'il est misogyne.» C'est quand même une extrapolation abominable, qui révèle une très mauvaise compréhension de la dynamique de l'œuvre. Par contre, dans sa vie publique et privée, Hergé ne parlait jamais de sa famille. Il a ainsi mis dans les aventures de Tintin une partie de lui-même, qu'il occultait au quotidien, phénomène assez fréquent chez les créateurs.

Propos recueillis par
Thibaud Guisan

Bulle, aula du CO, *Image et thérapie*, conférence de Serge Tisseron, vendredi 23 septembre de 13 h à 17 h. Inscriptions (payantes) auprès de Yves-Alain Repond au 078 881 31 91

QUESTIONS D'ACTUALITÉ

Libéralisation oui, mais réglementée



Le Conseil national a accepté de justesse, hier, une libéralisation du marché de l'électricité en deux étapes: d'abord pour les grandes entreprises en 2007, puis cinq ans plus tard

pour les PME et les ménages. Eclairage avec le professeur Philippe Gugler, en charge de la chaire politique économique et sociale à l'Université de Fribourg.

– **Il y a trois ans, une votation populaire a refusé la libéralisation du marché de l'électricité. Comment se fait-il que le sujet revienne aussi rapidement?**

S'il revient, c'est qu'une loi sur le marché de l'électricité est nécessaire. Nous sommes en ce moment dans une situation de vide juridique. Le peuple a rejeté la mouture proposée le 22 septembre 2003. Mais la Suisse n'a pas le choix, une loi est nécessaire afin de réguler ce marché à l'échelle nationale.

– **Si on en croit les opposants à la libéralisation, les ménages et les PME doivent craindre une augmentation des prix, à l'instar de ce qui s'est passé dans certains pays de l'Union européenne...**

Des études menées par l'OCDE [n.d.l.r. Organisation de coopération et de développement économiques] montrent que les pays où on a libéralisé le marché, tout en réglementant de manière adéquate, ont profité de cette libéralisation. La concurrence a permis aux entreprises comme aux particuliers d'obtenir des baisses de coûts. Trois éléments sont essentiels si l'on veut éviter de mauvaises surprises. Il faut une autorité de régulation indépendante, une entreprise indépendante, elle aussi, qui gère le réseau de transport d'électricité et que les tiers aient accès à ce réseau de manière non discriminatoire. Ces trois éléments figurent dans les législations des pays où la libéralisation a favorisé le marché. Tout comme ils figurent dans la loi acceptée hier.

– **Les prestataires actuels ont-ils des raisons de craindre l'ouverture du marché?**

Certains d'entre eux, et c'est vrai pour les EEF, se sont préparés à cette libéralisation il y a trois ans déjà. D'un point de vue économique, ils y gagneront en opportunités, mais ce sera un défi de tous les jours. Lorsqu'on ne peut plus se reposer sur un monopole, on ne sait jamais de quoi le lendemain est fait.

– **Cette libéralisation en deux étapes vous semble-t-elle opportune?**

D'un point de vue purement économique, une libéralisation en une seule étape aurait été meilleure. Ainsi, toutes les entreprises de notre pays auraient eu les mêmes conditions cadres que leurs voisines européennes. Avec cette ouverture en deux étapes, les PME seront doublement pénalisées: elles seront à la fois en concurrence avec les grandes entreprises bénéficiant déjà de la libéralisation de l'électricité et avec les entreprises européennes qui, elles aussi, connaîtront des conditions cadres favorables en matière d'électricité. D'un point de vue politique, on peut comprendre ces deux étapes. C'est le prix à payer pour que cette législation soit acceptée.

Propos recueillis par
Sophie Roulin

PUBLICITÉ

Le 25 septembre: NON à la libéralisation du jeu!



" Dans le canton de Fribourg, plus de 2000 personnes sont devenues dépendantes du jeu. Dans la plupart des cas, leurs proches - mari, épouse, enfants - en souffrent également. Pensons aussi à eux. Merci de votre NON !

Kurt Stulz, vicaire épiscopal

Pour en savoir plus: www.lesjeuxnesontpasfaits.ch



«Ce que j'apprécie dans mon travail, c'est de rencontrer du monde. Pour que je puisse le garder, merci de dire oui.»

Aline Ducrest
employée salon de jeux, Proms

LE 25 SEPTEMBRE À LA RÉVISION DE LA LOI SUR LES APPAREILS DE JEU ET LES SALONS DE JEU